



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 29 juin 2007

Conseillers en exercice : 45

Votants : 37

Convocation du Conseil Municipal :
le 18 juin 2007

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 6 juillet 2007

**Pôle Sports - Zone d'Aménagement Concerté 'Pôle Sport' -
Convention Publique d'Aménagement - Compte rendu annuel sur l'
exercice des missions confiées à Deux-Sèvres Aménagement -
Réalizations 2006 - Prévisions 2007**

Président :

M. Alain BAUDIN - Maire de Niort

Présents :

Adjoint :

Mme Françoise BILLY - M. Gérard NEBAS - M. Gilles FRAPPIER - M. Luc
DELAGARDE - M. Guillaume JUIN - M. Paul SAMOYAU - M. Robert PLANTECOTE
- M. Jacques LAMARQUE - M. Gérard ZABATTA - M. Michel GENDREAU - Mme
Nicole GRAVAT - Mme Geneviève RIZZI -

Conseillers :

M. Rémy LANDAIS - Mme Andrée CHAREYRE - Mme Annie COUTUREAU - Mme
Valérie UZANU - Mme Isabelle RONDEAU - M. Bernard JOURDAIN - Mme
Madeleine CHAIGNEAU - Mme Danièle GANDILLON - M. Yannick TARDY - Mme
Catherine REYSSAT - M. Joël RENOUX - M. Alain GARCIA - M. Marc THEBAULT -
M. Jean-Louis EPPLIN - M. Stéphane TRONEL - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme
Elisabeth BEAUVAIS -

Secrétaire de séance :

Excusés ayant donné pouvoir :

- Rodolphe CHALLET donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Amaury BREUILLE donne pouvoir à Nicole GRAVAT
- Jeanine BIMES donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Nathalie BEGUIER donne pouvoir à Catherine REYSSAT
- Elsie COLAS donne pouvoir à Françoise BILLY
- Michel PAILLEY donne pouvoir à Bernard JOURDAIN
- Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à Gérard NEBAS

Excusés :

Conseillers :

M. Franck GIRAUD - M. Dominique GUIBERT - Mlle Karen NALEM - Mme Catherine
DEGUERCY - Mme Françoise HALAT - Mme Claudie LAROCHE - Mme Michelle LE
FRIANT - Mme Christabelle CHOLLET -

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 juin 2007

DELIBERATION D20070321

**sur l'exercice des missions confiées à Deux-Sèvres Aménagement
- Réalisations 2006 - Prévisions 2007**

Monsieur le Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Conformément aux dispositions de l'article L.1524-3 du code général des collectivités territoriales, Deux-Sèvres Aménagement a transmis à la Ville de Niort le compte rendu annuel sur l'exercice des missions qui lui ont été confiées dans le cadre de la Convention Publique d'Aménagement contractée sur le Pôle Sports :

Le document transmis comprend :

- la situation juridique et administrative,
- l'état d'avancement physique et financier,
- les réalisations de l'exercice 2006 et les prévisions pour 2007,
- les bilans, plan de financement et de trésorerie prévisionnels,
- la note de conjoncture.

S'agissant du deuxième exercice, ce document reprend les éléments financiers approuvés au dossier de réalisation de la ZAC en date du 26 janvier 2007 comprenant le bilan originel lié à la convention de juillet 2005.

Les prévisions des dépenses de la ZAC pour 2007 portent essentiellement sur :

- le remboursement de l'avance de 900 000 euros à la Ville de Niort
- les acquisitions foncières à réaliser pour 4 000 000 euros
- une première tranche de travaux de 8 400 000 euros permettant de desservir la Halle des sports, le centre de développement du sport et la chaufferie bois. En 2007, la 1^{ère} phase de cette tranche de travaux s'élève à environ 1 700 000 euros.

Les prévisions de recettes pour la ZAC proviendront essentiellement des cessions de terrains à la Ville de Niort pour un montant de 2 516 000 euros HT.

Il est demandé au Conseil Municipal, après avoir pris connaissance du compte rendu annuel de l'opération concédée à Deux-Sèvres Aménagement et conformément aux dispositions de l'articles L 1524-3 du code général des collectivités territoriales de bien vouloir :

- Prendre acte de la communication du compte rendu annuel sur l'exercice des missions confiées à Deux-Sèvres Aménagement dans le cadre de la convention publique d'aménagement contractée sur le Pôle Sport.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	36
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	9

Le Maire de Niort

Signé

Alain BAUDIN